

Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF **Staatssekretariat für Wirtschaft SECO** 



## **Konkurse - Faillites - Fallimenti**

FR

 Débitrice: Garage Automatic Cars Sàrl, Rue de Russalet 9, 1630 Bulle

2. Date du prononcé de dissolution: 22.04.2015

3. Suspension de faillite: 03.06.2015

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.07.2015

**5.** Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. Remarques: Exploitation d'un garage et toutes activités en rapport, soit notamment entretien, dépannage et réparation de véhicules en tout genre, commerce de véhicules automobiles neufs et d'occasion, de pièces détachées, de carburants et de tous produits en rapport direct ou indirect avec la mécanique automobile, ainsi que location de véhicules en tout genre (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut 1700 Fribourg

02249209